



COP22: ANALYSE

Climat

Le formidable virage des cimentiers

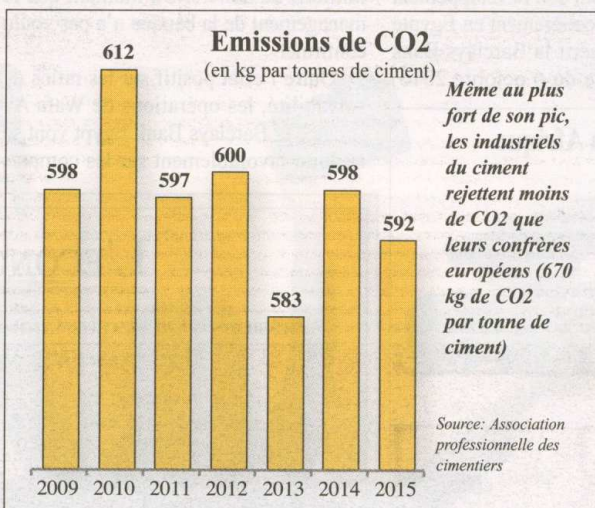
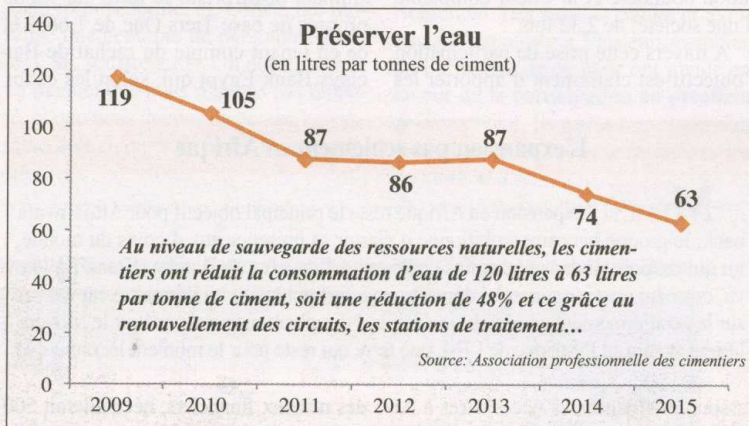
• Du statut de pollueur en 2008, le secteur est devenu «producteur d'environnement»

• 3,5 milliards de DH investis depuis 2003

• Les étapes de la mutation spectaculaire de cette industrie

C'EST une mutation spectaculaire. De pollueur en 2008, le secteur du bâtiment est passé à dépollueur net -au vu de sa contribution à l'élimination des déchets produits par d'autres secteurs- pour devenir un producteur d'environnement en 2014. Cette mutation qui a pris presque 20 ans n'est pas très souvent reconnue et l'image du secteur au Maroc continue d'être «cannibalisée» parfois par méconnaissance.

La dernière polémique en date est l'affaire sur les déchets RDF (combustibles alternatifs) italiens qui a mis de nouveau le secteur au banc des accusés. «Le bad buzz porté par une bonne partie de la société civile et relayé par la presse nationale et internationale démontre tout simplement que nous n'avons pas su communiquer sur nos efforts et expliquer à la société civile ce qu'est le RDF», in-



siste Mohamed Chaïbi, président de l'Association professionnelle des cimentiers (APC). A l'instar des autres énergies renouvelables (solaire et éolien, biogaz), les RDF sont des énergies vertes permettant de substituer une partie des énergies fossiles (charbon, fuel, coke

de pétrole...). Leur valorisation en four de cimenterie contribue à la réduction des émissions de GES, ajoute Chaïbi. Ce mea culpa fait, l'association qu'il préside souhaite justement rectifier le tir. Partenaire de la prochaine COP22, l'association compte mettre en évidence ses initiatives pour lutter contre le changement climatique. Les actions concernent à la fois la réduction des émissions de CO2 directes et indirectes par tonne de ciment produite, les programmes de performance industrielle, de recherche & développement, l'utilisation d'énergies renouvelables ou encore la valorisation des déchets ménagers. Il y a aussi les efforts en matière d'utilisation accrue de combustibles de substitution et ce, en vue d'une meilleure efficacité industrielle.

Le ciment est considéré souvent comme un ennemi du climat. En effet, produire du ciment relève d'une industrie lourde et complexe, qui consiste à transformer le calcaire et l'argile dans des fours puissants. La chaleur qui en résulte dégage d'importantes quantités

de dioxyde de carbone. Le transport et l'extraction de ces matières premières sont également sources de rejet de CO2 dans l'atmosphère. Dans le monde, on estime à un milliard de tonnes le CO2 rejeté par l'industrie du ciment. Au Maroc, si l'industrie contribue comme pour le reste du monde à l'émission du CO2, les efforts de ses opérateurs pour l'atténuation sont bien réels.

La création de parcs éoliens a permis d'éviter 375.000 tonnes de CO2. Les émissions de CO2/tonne de ciment sont aujourd'hui de 592 kg alors qu'elles étaient de 680 kg dans les années 2000. Les cimentiers marocains enregistrant ainsi de meilleures performances que celles de leurs confrères européens qui sont à 670 kg de CO2 par tonne. La démarche environnementale du secteur a démarré en 1997 avec un engagement du secteur auprès du ministère de l'Environnement et une convention moratoire pour la mise à niveau des unités de production. D'après les cimentiers, les gains économiques des actions environnementales et sociales qu'ils ont entreprises ont profité à hauteur de 80% à l'environnement et à la collectivité, indique Chaïbi. En chiffres, les investissements réalisés durant cette période sont estimés à quelque 3 milliards de DH. «Un effort qui a été payé de retour, puisque le secteur a pu réduire de 66% les dommages causés à l'environnement et ce, au moment où la capacité de production a augmenté de 120%», se réjouissent les cimentiers. La consommation du ciment est indicateur de développement d'un pays: plus il est développé, plus il consomme du ciment... Le Maroc se situe sur la courbe des pays gros et petits consommateurs avec une consommation moyenne annuelle par habitant de 415 à 421 kg.

A fin 2015, les acteurs réunis au sein de l'APC ont produit 21 millions de tonnes de ciment, valant plus de 15 milliards de DH. Le secteur qui compte 12 cimenteries et 4 centres de broyage reste un grand pourvoyeur d'emplois et un contributeur important de recettes fiscales (5 milliards de DH). L'industrie cimentière, qui emploie en direct plus de 2.500 personnes, génère indirectement 3.500 postes via les sous-traitants en plus des 30.000 autres emplois induits dans les activités connexes. □

Badra BERRISSOULE

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com



COP22: ANALYSE

Climat: Les projets verts des cimentiers

◆◆◆
Energies renouvelables, gestion et valorisation des déchets

Réduction de l'utilisation des eaux, collecte des sacs en plastique...

Les projets du secteur pour réduire les effets sur l'environnement

Le secteur cimentier reste parmi les rares success stories qui ont su s'adapter à l'instabilité du prix du baril tout en adoptant des démarches plus économiques et écologiques. A la veille de la COP22, qui se tiendra du 7 au 18 novembre prochain à Marrakech, les cimentiers, partenaires de cette conférence climatique, ont choisi de revenir sur les 6 grands projets qui ont permis au secteur de faire sa mue écologique. Des actions qui leur ont permis de sortir le secteur de son statut de pollueur et de devenir un acteur très actif dans la protection de l'environnement et aussi des ressources naturelles. Panorama des projets les plus emblématiques déjà réalisés et de ceux en cours que la profession ambitionne.

■ Energies renouvelables

Une première mondiale en 2005 dans le secteur cimentier. Lafarge construit le premier parc éolien au Nord d'une

visionnement chez les producteurs comme Nareva et bientôt chez Akwa Power. Aujourd'hui, 30% des besoins énergétiques des cimentiers sont assurés par les



capacité de 32 MW. Objectif: sécuriser ses sources d'approvisionnement et répondre à l'exigence environnementale puisqu'elle substitue une énergie propre à une énergie produite par combustion de charbon. Lafarge sera suivie dans ce mouvement par Ciment du Maroc, Asment... Le reste des cimentiers s'appro-

visionnent chez les producteurs comme Nareva et bientôt chez Akwa Power. Aujourd'hui, 30% des besoins énergétiques des cimentiers sont assurés par les

■ Amélioration de la gestion des déchets ménagers

Depuis 2003, l'industrie a co-incinéré 600.000 tonnes de pneus déchiquetés importés et près de 16.000 tonnes d'huiles usagées. L'incinération en cimenterie se fait à des températures allant de 1.450 à 2.000 °C et le temps de séjour des gaz, de l'ordre de 6 secondes, supérieur aux 2 secondes minimales requises pour l'élimination des déchets.

Les cimentiers se sont engagés à investir entre 30 et 50 millions de DH par unité pour ce volet avec deux solutions: la co-incinération et la valorisation comme matière se substitution. L'élimination des déchets en cimenterie, dite aussi co-incinération par opposition à l'incinération traditionnelle, a l'avantage de réduire au niveau global les émissions atmosphériques selon le principe du remplacement, argumentent les cimentiers.

Pour les déchets industriels et ménagers et en raison de la dangerosité de quelques-uns et de l'hétérogénéité d'autres, un prétraitement est préalable. A ce jour, une première plateforme de ce genre, d'une capacité de 10.000 tonnes, est déjà opérationnelle à El Gara. Trois projets de plateformes de valorisation de déchets ménagers en combustibles alternatifs seront lancés incessamment à

Rabat, Marrakech et Béni Mellal... Leur réalisation sera financée par les cimentiers. Pour aller vite, une première plateforme de valorisation, d'un investissement de 55 millions de DH, verra le jour dans la décharge d'Oum Azza à Rabat. Elle vise le traitement d'un volume de 90.000 tonnes de déchets par an, à partir du 2e semestre 2017.

■ Filière pneus et huiles usagées

Pour les pneus, l'Association professionnelle des cimentiers met en avant l'expérience acquise dans l'élimination des pneus déchiquetés importés et se penche sur les statuts d'un GIE pour la création de cette filière. Objectif: collecter et valoriser 34.000 pneus usés par an.

Les cimentiers souhaitent aussi créer une filière structurée pour la gestion des huiles usagées. Elle vise la récupération, la collecte, le regroupement et la valorisation de 70.000 tonnes d'huiles usagées par an.

Rappelons que le ministère de l'Environnement prévoit l'application d'une écotaxe sur les huiles usagées dès 2017. Compte tenu de leur répartition géographique, l'offre des cimentiers présente des avantages économiques et environnementaux pour une valorisation optimale des huiles usagées, estiment les opérateurs.

■ Sacs en plastique

C'est en 2009 que les cimentiers se sont engagés à titre volontaire dans le programme de collecte et d'élimination des sacs en plastique initié par le ministère de l'Environnement. Et entre 2009 et 2013, l'industrie cimentière a collecté, stocké et co-incinéré plus de 2.000 tonnes.

La cadence s'est accélérée en juin 2016, avec l'interdiction des sacs en plastique. Depuis, le secteur des ciments, partenaire de la campagne «Zéro sacs en plastique», a éliminé en co-incinération quelque 3.800 tonnes de sacs en plastique. L'industrie a pris des engagements pour un plan de ramassage continu dans l'environnement voisin à ses unités ainsi que la mise en œuvre d'un plan de vigilance pendant le mois de novembre en accompagnement de la COP22. □

B.B.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com